

Le Bénon



N° 85 - ÉTÉ 2014

ACTUALITÉS DE LA SALÉVIENNE

Agenda

Lundi 15 septembre 2014 à 20 h, amphithéâtre de la Communauté de Communes, Archamps : **Présentation de l'Atlas historique du Pays de Genève** par Claude Barbier et Pierre François Schwartz.



Vendredi 26 et samedi 27 septembre 2014, université de Savoie à Chambéry : **congrès de l'union des sociétés savantes de Savoie**, co-organisé par La Salévienne et l'université de Savoie sur la thématique :

Les Pays de Savoie entrent en Grande Guerre.

Les historiens approfondiront différents thèmes sur des séquences ainsi définies :

- Les départements savoyards en 1914 ;
- Une ferveur partagée ?
- Les mobilisations ;

- Des territoires de l'« arrière » totalement intégrés à la guerre.



Jeudi 9 octobre 2014 à 20 h 30, salle du Savoie, conférence de Olivier Fatio : **Les dix mois pendant lesquels Saint-Julien a été suisse** (décembre 1815-octobre 2016). Histoire de la formation de la frontière entre Genève, la Savoie et la France à l'époque de la Restauration (voir invitation jointe).

Site internet La Salévienne Recherche co-webmaster !

L'appel passé dans le Bénon n° 74 à l'automne 2011 n'a pas reçu de vraie réponse, même si quelques rares bénévoles se sont proposés pour donner un coup de main. La recherche d'un co-webmaster est donc toujours d'actualité. Nous avons le dessein de procéder à une refonte du site afin de mettre en valeur son

contenu considérable (plus de 2,5 gigaoctets de données réparties dans 5 016 fichiers gérées dans 33 bases des données). Nous en profiterons pour entreprendre une refonte permise grâce aux nouvelles techniques qui sont à notre disposition aujourd'hui. Rien de très compliqué en soi... mais de bonnes connaissances informatiques et du temps sont nécessaires.

Pour toute personne intéressée, merci de me contacter :

gerard.lepere@sfr.fr

G. Lepère

Journées 2014 du Patrimoine

Ces journées sont organisées grâce à Découvertes, La Salévienne, La Ville est à Vous, Lou Galopins, la MJC, Apollon74 et le Service culturel de la ville. Ces associations ont élaboré un programme particulièrement dense.

Vendredi 19 septembre à 19 h

À l'Arande : inauguration des ces journées avec la visite des expositions :

- * **Estampes de Résistants** en présence de l'artiste Anton Verwey (exposition du 16 septembre au 6 octobre).
- * **Terres et pouvoirs partagés entre Genève et Savoie.** Réalisation Paysalp (exposition du 16 au 25 septembre).

Samedi 20 septembre :

- * **Jardin Du Cheval Blanc :** Dès 11 h 45 : Intermèdes folkloriques par les groupes Le Feuillu et Lou Galopins.
Présentation d'ouvrages par La Salévienne (toute la journée).
12 h 00 : Apéritif et barbecue en musique animés par une accordéoniste et une chanteuse.
- * **Espace Jules Ferry :** Dès 14 h 00 : Atelier Kapla de constructions géantes animé par le Centre Kapla de Lyon (à partir de 5 ans).

- * **Bibliothèque municipale :** Dès 14 h 00 : Atelier d'initiation ludique « L'ABC du typographe » animé par l'Atelier à l'Envers (à partir de 7 ans).

Mise en valeur de livres sur le patrimoine en lien avec la Salévienne (à partir du 15 septembre).

Exposition de photos anciennes de St-Julien (à partir du 15 septembre).

- * **Parcours Dans La Ville :** De 14 h 30 à 16 h 30 : Départ du Jardin du Cheval Blanc. Autour de quelques bâtiments phares avec Jean-Luc Daval : la maison Paget, l'Hôtel de Ville, la maison Grivel, l'église et la maison Hoo Paris.

- * **Jardins de la sous-préfecture :** Dès 14 h : Exposition du travail des étudiants de l'université de Genève, réalisée en 2013, sur l'inventaire du patrimoine bâti à St-Julien.
16 h 30 : Lecture de chroniques du Cultivateur Savoyard par Marie Babel.

- * **Grilles de la sous-préfecture :** Exposition de photos : « Image in la ville » réalisées par des jeunes de 11 à 15 ans dans le cadre d'un stage avec le secteur jeunesse en juillet 2013 (du 1^{er} au 30 septembre).

Dimanche 21 septembre à 14 h

Maison David : Visite commentée par **Apollon74** autour des chênes colonisés par le « Grand Capricorne », rue des Chênes et Chemin du Crêt Millet.

Nouveaux membres

Patrick DAUPHIN à Paris
Renée BERNAZ à Archamps

CONFÉRENCES

Le sauvetage médical aérien

Samedi 17 mai 2014, les Saléviens de Paris étaient invités à découvrir les fabuleuses facultés de sauvetage de l'hélicoptère, à travers l'histoire des missions périlleuses qui lui ont

valu de devenir pour beaucoup une planche de salut.

Le conférencier, Didier Cervellin, né à Ugine le 18 décembre 1965, est pilote d'hélicoptère au sein de la société SAF Hélicoptères basée à Albertville. Sa vie ressemble à un parcours du combattant : le 1^{er} octobre 1985, Didier Cervellin s'engage en tant que militaire pilote d'hélicoptère. Après sa période de formation, il est affecté au 7^e régiment d'hélicoptères de combat basé à Nancy. En octobre 1990, il rejoint le 6^e RHC à Compiègne et part en décembre pour l'opération Daguet, lors de la guerre du Golfe. Au printemps 1991, au plus fort des hostilités, Didier Cervellin fait partie du détachement infiltré en Irak. En 1994, durant un séjour de plus de six mois, il assurera des missions dans le conflit yougoslave où la France est engagée. Depuis 2010, il a rejoint la société SAF Hélicoptères en tant que pilote SAMU, basé au CHU de Grenoble.

Premier secours aérien

24 novembre 1946 à 14 h 25 : un avion de type Dakota C-53-D Skyrooper de l'Armée de l'air américaine, effectuant un vol entre Munich et Istres, s'écrase à plus de 3000 mètres d'altitude sur le glacier du Gault dans les Alpes suisses. À son bord, quatre membres d'équipage et onze passagers survivent à ce crash. Ils resteront bloqués cinq nuits en haute montagne avant de pouvoir être secourus, compte tenu des difficultés d'accès au site de l'accident pour une caravane humaine. Victor Hug et Pista Hitz, ingénieurs pilotes vont équiper leur avion, un Fiesler Storch, de patins-ski afin de se poser à proximité de l'épave. Tous les rescapés seront rapatriés sains et saufs dans la vallée proche d'Interlaken.

Le secours aérien est né avec cette première mission improvisée et répertoriée en Europe.

L'évacuation sanitaire à ses débuts

En 1949, durant la guerre d'Indochine, il s'avère nécessaire de franchir le relief escarpé du pays. Les autorités militaires françaises se rendent rapidement compte que l'hélicoptère permet de gagner un temps précieux pour la survie et le transfert des blessés vers les hôpitaux de campagne.

Au plus fort de la crise, ce seront près de cinquante hélicoptères (25 Hiller H23 et 25 Westland H13) qui seront utilisés pour l'évacuation sanitaire des militaires blessés.

Le plus connu des pilotes est le médecin capitaine Valérie André, première femme pilote de tels engins.

En France, le 15 novembre 1949, une démonstration sera organisée à Issy-les-

Moulineaux avec un Hiller 360 équipé d'une échelle de corde. L'adjudant De Taddéo survolera Paris suspendu sous l'hélicoptère. Cependant, bien que les médias communiquent fortement sur les possibilités accrues des hélicoptères, l'absence de crédits empêche le développement de ce type de sauvetage.

Le 22 décembre 1952 à Davos, en Suisse, le pilote Sepp Bauer va utiliser un hélicoptère Hiller 360 et transporter une victime dans une corbeille fixée à l'extérieur de l'appareil. À ce moment, il fait la démonstration de l'énorme potentiel de l'hélicoptère en zone montagneuse.

Lors d'inondations de la Seine durant le mois d'avril 1954, un Bell 47 G1 et un Hiller 360 vont réaliser plus de 36 heures de vol pour secourir la population parisienne.

Durant cette même période, la Société nationale de construction aéronautique du Sud-Est (SNCASE), devenue par la suite Eurocopter puis Airbus Hélicoptères, met au point l'Alouette, premier appareil doté d'une turbine, technologie révolutionnaire permettant une alimentation constante.

L'Alouette II sera employée durant la guerre d'Algérie. Le médecin capitaine Valérie André, première femme médecin et pilote apprécie énormément ses capacités pour l'évacuation de blessés au moyen de deux civières extérieures montées de part et d'autre de l'appareil. Les fameuses « Bananes » Vertol et les H34 et H19 de Sikorski permettront le transport de blessés à l'intérieur de la cabine accompagnés d'un personnel médical.

Le secours aérien en montagne

Le 22 décembre 1956, deux jeunes alpinistes, Jean Vincendon et François Henry, partent de Chamonix pour gravir le Mont-Blanc. Avec les mauvaises conditions climatiques, ils se perdent à plus de 4 000 mètres d'altitude par une température de - 20°.

Le 28 décembre, les jeunes alpinistes sont repérés par un Sikorsky H34. Le 31 décembre, la météo permet de tenter une approche. L'équipage est composé du commandant Santini, de l'adjudant Blanc et de deux secouristes. Aveuglé par un nuage de poudreuse soulevé par le souffle du rotor lors de l'approche, l'appareil s'écrase à proximité des deux alpinistes. Par miracle, les quatre occupants sont indemnes.

Entre temps, une cordée terrestre réussit à rejoindre le refuge de l'observatoire Vallot. Les secouristes mettent à l'abri au refuge les quatre membres de l'équipage. Les deux alpinistes, eux, ne survivront pas. Le 3 janvier 1957, deux

Alouettes II, pilotées par Gérard Henry et Jean Boulet, décollent de Chamonix, se posent à proximité du refuge et évacuent les survivants.

En revanche, les corps des deux alpinistes ne seront redescendus dans la vallée qu'au printemps.

L'Alouette II vient d'ouvrir la voie à une nouvelle approche du secours en montagne. Ce drame, qui se produit à un moment où la pratique des sports alpins se développe, va déclencher une prise de conscience politique débouchant dès 1957 sur la première organisation du secours en montagne en France.

Les opérateurs sont essentiellement la Gendarmerie nationale et la Sécurité civile, parfois assistées par des moyens privés.

Le Groupement d'hélicoptères du service national de la Protection civile

C'est ainsi que le 19 juin 1957, le ministère de l'Intérieur crée officiellement le Groupement Hélicoptère, rattaché au Service national de la Protection civile et équipé de deux Bell 47 G2 basés à Grenoble Versoud pour le secours en montagne et Lorient pour le sauvetage en mer.

À la fin de l'année 1957, une troisième base est créée à Issy-les-Moulineaux avec un échelon technique de maintenance aéronautique.

La première base en montagne

Dès 1960, Alfred Leplus et Gabriel Montmasson proposent un modèle de civière qui puisse être installé à l'intérieur de l'hélicoptère, afin que le médecin soit à proximité du patient durant le vol, modèle validé par l'Administration centrale en février 1961. Dès lors, les heures de vol en montagne et les secours vont s'accumuler.

Le 9 avril 1961, M^{me} Giscard d'Estaing, victime d'une chute à ski dans le massif du mont Blanc sera secourue et acheminée à l'hôpital de Chamonix par l'Alouette II.

En juillet 61, un avion de chasse heurte les câbles de la télécabine de la Vallée Blanche. C'est cette même Alouette II qui assurera les secours. Elle sera rapidement « secondée » par l'Alouette III, appareil équipé d'un treuil permettant de récupérer les victimes dans les zones où le poser est impossible. Au début des années 2000, l'EC 145 équipant la Sécurité civile et la Gendarmerie remplacera l'Alouette III.

Les grands secours en montagne

Février 1971, l'alpiniste René Desmaison, et Serge Gousseault veulent ouvrir une nouvelle

voie à l'éperon Walker des Grandes Jorasses dans le massif du mont Blanc. L'ascension est difficile, le temps se dégrade, les vivres s'épuisent et Serge Gousseault, jeune guide, a des gelures aux mains. Il a de plus en plus de mal à grimper. Il finit par mourir de froid et d'épuisement à quelques dizaines de mètres du sommet. Choqué, René Desmaison ne peut poursuivre l'ascension. Épuisé, il reste bloqué à 90 mètres du sommet d'où il lance des appels de détresse.

Alain Frébault, pilote stationné sur la base du Versoud, est appelé en renfort par la préfecture de Haute-Savoie. Deux Alouettes III de la gendarmerie et de la base d'Annecy sont déjà à pied d'œuvre, mais un vent violent empêche d'atteindre la zone où se situe René Desmaison.

Durant le vol de mise en place à Chamonix, Alain Frébault, non familier du domaine montagneux, survole le massif pour une reconnaissance et remarque un petit col enneigé situé à une centaine de mètres plus bas que le sommet, côté italien. Il effectue alors une approche le long de la paroi tout en se préparant à dégager au cas de vent rabattant. Le col étant légèrement abrité du vent, Alain Frébault parvient à s'y poser. Il prévient alors par radio la base de Chamonix de son atterrissage près de la cordée. Avec plusieurs rotations, il dépose les sauveteurs en mesure d'atteindre sans trop de difficulté René Desmaison et d'ainsi le sauver.

Développement des moyens aériens pour le secours en montagne

1971 sera en Savoie l'année de la création de deux unités de gendarmerie dédiées à la surveillance et aux secours en montagne dans le département. L'une en Maurienne, à Modane, et l'autre en Tarentaise à Bourg St Maurice puis en 1976, à Tignes, aux Brévières. C'est à partir de cette date que la gendarmerie bénéficiera d'un hélicoptère Alouette III basé à Modane pour la saison hivernale. Dès 1981, Courchevel est également équipé d'un hélicoptère par le Secours aérien français (SAF).

En 1990, le détachement aérien de la Gendarmerie sera définitivement implanté.

Roland Fraissinet, « Vie à tire d'ailes »

Roland Fraissinet est né 19 novembre 1922 à Marseille.

Sa vie d'aventurier commence en 1942 quand il quitte la France pour rejoindre l'Angleterre afin d'être aux côtés du général de Gaulle. Arrêté en Espagne, emprisonné, il

s'évade au Canada où il apprend à piloter sur avion Spitfire.

Il convertit la société familiale « La Compagnie Fraissinet » marseillaise dont il est le dirigeant, en aviation d'affaires et importe des appareils tels De Havilland, Lear Jet et Beechcraft.

Au début des années 1970, après avoir obtenu son brevet de pilote d'hélicoptère sur Bell 206, il fonde Héli-services, filiale de Transair. Les débuts sont difficiles.

En 1981, il crée la société SAF « Secours aérien français » et en s'inspirant du modèle suisse de la Garde aérienne suisse de sauvetage, il met en place un partenariat avec les maires des communes de la Tarentaise, la protection civile et les services de l'État.

Roland Fraissinet décède le 9 février 1989 lors du secours aérien d'une skieuse britannique dans la station de Valmorel.

Son fils Éric consolide l'entreprise en créant SAF Industrie, doté d'un service d'entretien d'appareils extérieurs puis en 2006 en s'associant à Hélicap créé par Jean Capoulade, spécialisé dans le SAMU et le transport sanitaire depuis 1986.

Le groupe SAF emploie plus de 150 personnes, dont environ 50 pilotes, mettant en œuvre 35 hélicoptères totalisant 250 000 heures de vol depuis sa création en 1981.

Organisation des secours aériens en Dauphiné et en Savoie

Les hélicoptères mis en place par les organismes d'état et privés en charge du secours aérien sont répartis sur le territoire dauphinois en fonction de l'activité liée aux saisons.

La gendarmerie, met en œuvre deux EC 145 basés à Chamonix et Modane, la Sécurité civile deux hélicoptères, à Chamonix et Annecy.

Un EC 145 est stationné à l'Alpe d'Huez durant la saison d'hiver et les vacances d'été, un second est mis à disposition à Courchevel durant les mois de juillet et août.

Le groupe SAF fournit à l'année au Centre hospitalier universitaire de Grenoble un EC 135.

Deux EC 135, financés par le Conseil général de Savoie, assurent la couverture médicale des stations savoyardes durant la saison hivernale.

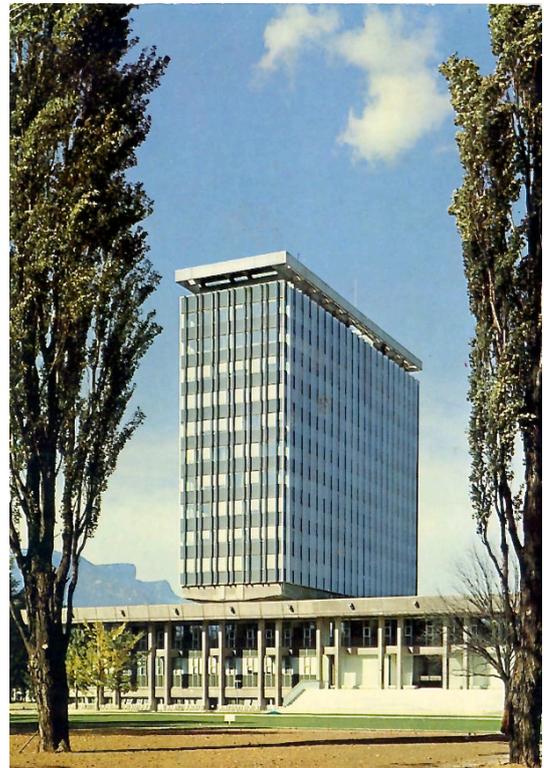
Didier Cervellin

La modernité ordinaire. Maurice Novarina, un architecte dans l'aventure des Trente Glorieuses

Conférence par Carine Bonnot, architecte DPLG et docteur en urbanisme, le 30 mai 2014 à Saint-Julien-en-Genevois.

Maurice Novarina (1907-2002) passe son enfance dans le Chablais. Son père travaille comme entrepreneur dans le bâtiment et sa mère suit une carrière artistique. Cette double influence l'inspirera. Novarina construit surtout dans l'est de la Haute-Savoie, en région parisienne et en Normandie. Il possède deux agences, l'une à Thonon et l'autre à Paris. Il participe à un grand nombre de concours d'architecture.

Sa foi catholique explique qu'il ait construit tant d'églises. Grâce à son réseau familial, grâce à ses relations dans le clergé catholique, il fait connaissance avec le prêtre de Vongy à qui il propose une église de pierre et d'ardoise (1932).



La mairie de Grenoble.

En 1937 à Assy il travaille avec un chanoine quiveut renouveler l'art sacré, préfigurant ainsi le futur concile de Vatican II (1962-1965). La modernité que Novarina met en action consiste à utiliser de la pierre brute ou du béton, à



Église Notre Dame de la Paix du Pas-de-l'Échelle (Étrembières) construite en 1967.

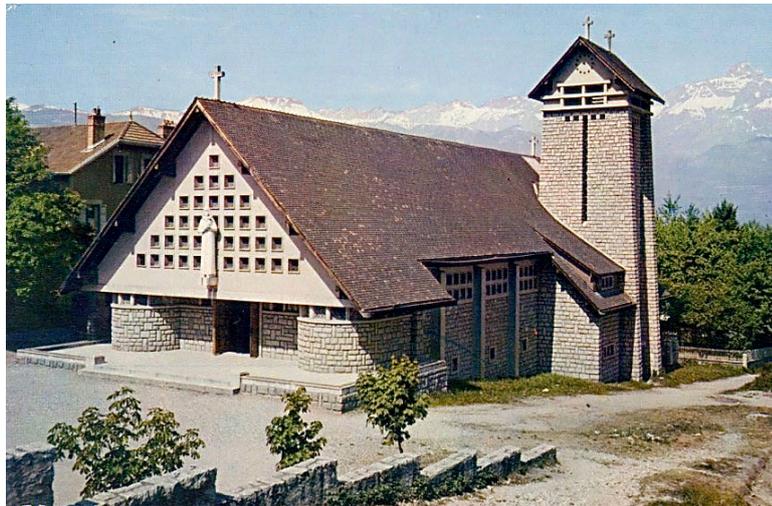
réaliser des nefs uniques (sans bas-côtés) décorées d'immenses vitraux ou tapisseries, surmontées de plafonds à caissons (par exemple à Publier). Il met ces églises de plain-pied avec les places publiques qui leur font face. Il n'hésite pas à s'entourer d'artistes

comme A. Mannessier qui réalise le grand vitrail d'Alby-sur-Chéran. Novarina aime ce travail en équipe.

Pendant cette première partie de sa carrière il réalise aussi des refuges de montagne

comme celui l'Envers des Aiguilles à Chamonix où il utilise les pierres du lieu.

Après 1945 Novarina fait partie des jeunes architectes dits *reconstructeurs* sollicités par l'État. Il travaille beaucoup en Normandie. Les besoins sont considérables à cause du faible nombre de constructions bâties avant 1939 et de l'ampleur des bombardements. Novarina reste dix ans en Normandie. Il fera moins d'églises qu'en Haute-Savoie. Il adopte une posture résolument moderne, d'où des œuvres différentes de ce qu'on peut voir à Saint-Malo qui fut reconstruite dans un style lourdingue, faussement authentique. Nuançons tout de même. À Pont-Audemer Novarina reprend le style traditionnel des toitures et respecte la voirie préexistante.



L'église Notre-Dame-des-Alpes au Fayet.

Novarina fait de grands ensembles comme la ZUP de La Madeleine à Évreux. Il s'agit de logements densifiés, avec un plan orthogonal organisé en fonction de l'emplacement des grues. C'est qu'il y a urgence, les besoins sont énormes. Grâce au système des poteaux-poutres, les façades des immeubles de Novarina ne sont pas très porteuses et sont en quelque sorte évidées par des ouvertures qui aèrent. Aujourd'hui, les mentalités ayant bougé, ces barres sont délaissées par les décideurs au profit d'îlots jugés plus humains. À Alençon il dessine des châteaux d'eau originaux en forme de champignons.

Novarina réalise aussi de grands projets ailleurs qu'en Normandie. Ainsi la ZUP de Novel à Annecy (années 1960) contenant beaucoup d'équipements publics et une grande avenue. Ou encore le village olympique de Grenoble (1968) avec des espaces publics soignés. Ou cette ZUP à Dôle avec des jardins

devant les immeubles. À Sallanches il marie le béton brut et le bois. Pour lui l'architecture ne doit pas mentir, d'où l'emploi et la mise en évidence du béton.

Sa réalisation du Centre Bonlieu à Annecy (1978-1981) est moins convaincante, moins radicale. Il n'est pas dans la vérité des matières. De plus le projet initial ne fut

pas entièrement réalisé. Le Palais de Justice d'Annecy était prévu pour être relié au Centre Bonlieu ce qui n'a pas pu être fait.

Mais la société change. Plusieurs années après, certaines réalisations de Novarina seront transformées, parfois judicieusement. Au Biollay (Chambéry) les ouvertures sont rétrécies pour rendre le bâtiment plus facile à chauffer (fin de l'énergie à bon marché). Rue des Martyrs à Grenoble, les claustras et les loggias disparaissent. À La Madeleine (Évreux) on ajoutera des balcons, des parkings à vélo et surtout de la couleur afin d'humaniser et de personnaliser.

Novarina a peu travaillé à l'international, car ses réseaux se trouvent uniquement sur le

territoire français. Il est lié aux ingénieurs des Ponts et Chaussées et aux entreprises de construction. Il manque la construction des Maisons de la Culture, confiées à d'autres architectes.

Novarina peut être caractérisé comme partisan d'une modernité ordinaire, facile à accepter, moins provocante que celle du Corbusier.

Ph. Duret

Il y a 200 ans, les armées napoléoniennes se battaient aux portes de Saint Julien

La commémoration du bicentenaire de la bataille de Thairy a été organisée par Jean-Claude Buzzini, assisté de Nadine Cusin pour La Salévienne, en présence du consul d'Autriche à Genève, du vice-président du conseil général Joël Baud-Grasset, du maire de St-Julien Antoine Vieillard, du maire d'Archamps Xavier Pin et de Joël Serralongue, archéologue départemental. Après s'être déplacée sur le champ de bataille à Thairy avec une explication de Jean-Claude Buzzini et déposé une gerbe au monument aux morts de Thairy accompagnée de la fanfare de Saint-Julien et d'un groupe de grognards, l'assemblée s'est déplacée à Archamps pour une manifestation devant les tombes des Autrichiens. Un repas à l'auberge communale suivi d'une conférence de Jean-Claude Rey sur les dernières batailles napoléoniennes dans les Alpes et la région lyonnaise.

Le 1^{er} mars 1814, les soldats de l'armée napoléonienne chassaient les troupes autrichiennes de Saint-Julien-en-Genevois après de terribles combats.

Pour comprendre l'origine de cette bataille, il faut remonter à la fin de l'année 1813 et à la défaite des armées de l'empereur à Leipzig, en Allemagne. Pourchassées par une armée austro-russo-prussienne de plus de 400 000 hommes, les troupes françaises se replient alors sur la France.

En décembre 1813, les troupes coalisées envahissent la Suisse et chassent les Français de Genève. En janvier 1814, le général autrichien Zeichmeister entreprend une campagne pour conquérir la Savoie et le Dauphiné. Il est déjà maître d'Annecy et de Chambéry lorsque le maréchal français Augereau lance une contre-offensive depuis Lyon. Sous les ordres du général Dessaix, un enfant du pays natif de Thonon, les soldats de l'Empire reprennent Chambéry et Annecy avant de poursuivre leur offensive en direction de Genève. Après de violents combats à la baïonnette, ces « Marie-Louise » – surnom donné en l'honneur de la deuxième femme de l'Empereur, Marie-Louise de Habsbourg-Lorraine, à ces jeunes recrues qui, encadrées de grognards expérimentés, formaient le gros des troupes de cette campagne – chassent les Autrichiens du pont de la Caille et s'installent à Cruseilles et à Copponex.

Après plusieurs missions de reconnaissance, c'est à l'aube du 1^{er} mars 1814 que le général Dessaix lance la grande offensive destinée à reprendre Saint-Julien. La partie n'est de loin pas gagnée, car son armée aligne environ 6 000 hommes et huit canons contre 12 000 Autrichiens disposant d'une vingtaine de pièces d'artillerie ! Déployées sur une ligne de front allant de Neydens à Crache, les troupes françaises forcent rapidement les avants postes ennemis à abandonner leurs positions à Viry, La Côte et Songy, pour se replier sur Saint-Julien.

En fin stratège, Dessaix fait alors avancer son artillerie jusqu'au lieudit « les Plaimbois » d'où il peut canonner les positions ennemies.

Mais il doit bientôt faire face à une charge de la cavalerie autrichienne qui tente de reprendre ce plateau stratégique, car il domine Saint-Julien et surtout Thairy où est installé le gros de son artillerie. Avec le sang froid du vieux soldat, le général attend que les chevaux soient à moins de 50 mètres de ses lignes pour donner l'ordre à ses artilleurs d'ouvrir le feu. La charge est stoppée net et les cavaliers sont hachés par la mitraille.



Une charge de cavalerie à la bataille de Friedland en 1807. Ce tableau d'Edouard Détaillé donne une idée des combats qui se sont déroulés aux alentours de Saint-Julien en 1814.

Profitant de l'effet de surprise, le général lance ses troupes à l'assaut des positions ennemies. Pendant plusieurs heures, les combats font rage, notamment dans le village de Thairy, où les abords de l'église sont le théâtre d'un terrible corps à corps à la baïonnette. Alors qu'il se met à neiger et que la nuit tombe, le général Dessaix se rend compte que la bataille est gagnée car les Autrichiens ont abandonné le combat pour se replier vers Genève. Le 2 mars à

9 heures du matin, les « Marie-Louise » sont maîtres de la ville. La bataille de Saint-Julien aura finalement duré une journée avec à la clé un terrible bilan : trois cents morts côté français et plus de mille soldats autrichiens hors de combat (morts et blessés).

Dominique Ernst

Deux cents ans après, quelques vestiges de la bataille...

À Thairy même, la fontaine située sur la place du village est ornée de cinq boulets de canon issus de la bataille du 1^{er} mars 1814. Plus cocasse, le village possède une rue du « 2 mars 1814 » qui honore... le lendemain de la bataille ! Plus de 300 morts autrichiens auraient été enterrés sous les marronniers de la place située devant le cimetière et il y a, paraît-il, un boulet de canon encastré dans le mur du café de la place.

Des vestiges de cette bataille se trouvent aussi à Archamps, avec des colonnes de granit qui marquent les tombes d'officiers autrichiens (près de l'auberge) et un chêne vieux de 400 ans qui abrite sous son écorce les morceaux d'un boulet de canon reçu lors des combats de 1814.

Enfin, sur la promenade du Crêt, à Saint-Julien, trône un monument dédié au (premier) rattachement de la Savoie à la France et aux volontaires de 1792 partis se battre dans les armées de la Révolution puis de l'Empire. Ce monument était autrefois situé devant l'Hôtel-de-Ville.

Saint-Julien est également la commune de naissance du général Michel-Marie Pacthod, que Napoléon Bonaparte décorera personnellement du titre de Grand Officier de la Légion d'Honneur. Son grade de général de l'Empire lui vaut aussi l'honneur rare d'avoir son nom gravé dans le marbre des colonnes de l'Arc de Triomphe, à Paris.



Deux souvenirs de la bataille de 1814 : la fontaine de Thairy et ses boulets, les tombes de granit des officiers autrichiens à Archamps.

D.E.

BIBLIOTHÈQUE

ACHATS

- * **Histoire et patrimoine du Pays de la Filière** par la société d'histoire de la Filière. 2013. 251 p.
- * **Histoire et Patrimoine**. N° 11. Janvier 2014. Société d'histoire de la Filière. 58 p.

ÉCHANGES

- * **Anciens moulins en Combe de Savoie** par Henry Barthélémy. Cahier du Vieux Conflans N° 175. 2014. 112 p.
- * Association des amis de Montmélian n° 92. Juin 2014. 32 pages.
- * 1814 – **Derniers combats pour l'Empire** : Lyonnais, Dauphiné, Savoie par Jean-Philippe Rey. 133 p. 2014.
- * **Administrer Lyon sous Napoléon** par Jean-Philippe Rey. 347 p. 2012.
- * **Lettres de Chine 1859-1861**. Campagne de Chine et de Cochinchine de Ludovic de Garnier des Garets (général originaire du Beaujolais).
- * **À l'affiche à Annecy : 1860-1918, plus d'un demi-siècle de réclames**. Un florilège composé et offert par les archives municipales d'Annecy. 200 p. 2014.
- * **Les hôpitaux militaires à Aix-les-Bains**. N° spécial de Art et mémoire d'Aix-les-Bains. 64 p. 2014.

DONS

Don de Dominique Barbero :

- * **Revue savoisienne** 117^e année. 1977. 168 p.
- * **Statistiques générales de la France** : département du Mont-Blanc de Verneuilh. 1807. Reprint 1980. 560 p.
- * **Saint-François et ses amitiés** par Henry-Coüannier. 1979. 384 p.
- * **Seysssel sur le Rhône et ses environs**. Par A. Dufournet. Réédition. 1980. 336 p.
- * **Histoire de la Savoie et du Piémont** par M. Legalais. Réédition de 1984. 236 p.

- * **Les Savoyards dans le monde**, exposition réalisée par les ADHS, décembre 91 – septembre 92. 187 p.
- * **Les cousins : les Savoyards de la Pampa**. 3^e édition. 1991. 343 p.
- * **Le photographe et le pharmacien** : autopsie du Châtelard. 1981. 135 p.
- * **Il était une fois... les dames en Savoie**. 1991. 126 p.
- * **L'Albanais 1900** : image d'un passé retrouvé. 1991. 93 p.
- * **Paysages et Gens de l'Ain 1900**. 1980. 167 p.
- * **La gestion d'un domaine forestier** : problèmes et enjeux. Le cas de La Chapelle d'Abondance par Éric Veysseyre. Mémoire de maîtrise. 259 p. 1999.
- * **Les noms de famille en Savoie** (origines, formation...) par Félix Fenouillet. Réédition 1990.

Don de Claude Mégevand

- * **Éléments pour servir à l'histoire de la mutualité agricole** par Philippe Chalmain. Tome 1 : 602 p. Tome 2 : 216 p. 1988.
- * **De la cotise au groupe** - Les assurances mutuelles agricoles par Philippe Chalmain. 268 p. 1987.

Don de Didier Dutailly :

- * **Revue historique des armées** : Avant la Guerre. N° 274 – 2014
- * **Revue historique** de Veigy-Foncenex.

Don de l'USEP

- * **Les chemins de la mémoire** : 70^e anniversaire de la Libération ; Rando passages. Saint-Julien ; 8 cahiers à destination des élèves.
- * **Notre mémoire vivante** : résistance, déportation, Libération de la Haute-Savoie. 56 p.

Merci aux généreux donateurs !

CARNETS D'HISTOIRE

Rendons à « Anastasie »...

... ce qui est à « Anastasie »

Et à la « poste aux armées » ce qui est à la « poste aux armées ».

Les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale débutent. La curiosité et l'intérêt pour cette sombre et grandiose période de notre histoire s'en trouvent redoublés. Il a été rapidement question de la censure et de la poste aux armées dans le numéro 84 du Bénon. Essayons d'en parler sereinement et d'y voir un peu plus clair.

La censure, en France comme ailleurs, a toujours été une décision du pouvoir politique. Elle est surnommée, depuis les années 1840, « Madame Anastasie ». Elle a même un visage, depuis le numéro daté du 19 juillet 1874 de « L'Éclipse » : il est dû à André Gill¹.



Madame Anastasie, ses énormes ciseaux et son hiboux qui voit tout, même la nuit.

En 1914, l'expérience amère de 1870-1871 est encore très présente dans les mémoires : les espions prussiens lisaient tout simplement la presse française et apprenaient ainsi tout ce que l'armée prussienne avait besoin de savoir. Cette dernière, capturant de temps à autre, des sacs de courrier, bénéficiait en plus d'informations privilégiées provenant des lettres des militaires

français eux-mêmes. Il avait fallu près de quatre semaines pour qu'un contrôle s'établisse sur l'information, mais il était déjà trop tard.

Le gouvernement Viviani² agit donc extrêmement rapidement. Dès le 31 juillet 1914 un décret institue un contrôle sur le téléphone et le télégraphe, interdisant au passage les langages chiffrés et les langues étrangères. Le 2 août 1914 est publié le décret déclarant en état de siège « les 86 départements français et le territoire de Belfort, ainsi que les trois départements de l'Algérie »³. Le 5 août, est votée la loi « réprimant les indiscrétions de la presse en temps de guerre ». L'application de cette loi est étendue à la Guadeloupe, Martinique et Réunion, le 20 août, puis à toutes les colonies, ainsi que la Nouvelle Calédonie, le 22 août. Le gouvernement Viviani adresse à tous les journaux de France, dès le 6 août, une note leur expliquant clairement le pourquoi de cette loi : « (...) les deux Chambres ont voté **comme une des armes de la défense nationale, une loi interdisant de publier (...) tous renseignements autres que ceux communiqués par le gouvernement sur la mobilisation ou les mouvements de l'armée, ainsi que toute information concernant les opérations militaires ou diplomatiques, de nature à favoriser l'ennemi et à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations (...)** ». À la suite de quoi est créé, au ministère de la Guerre, un Bureau de la presse, seul habilité à communiquer des informations aux journaux.

Cette très réelle censure de la presse a laissé des traces, parfois exagérées, dans la mémoire collective française. Aucun des journaux nationaux n'échappe à la censure, si minime soit elle. Toutefois, *Le Temps*, *Le Figaro*, *La Croix*, *Le Matin* ou même *L'Homme Enchaîné* ne présentent que rarement des colonnes « blanchies » par Anastasie. Les coupes concernent plutôt des petits morceaux d'articles. En revanche, des journaux moins connus, recherchant le sensationnel, voire la provocation, peut-être comme moyen de se faire connaître, présentent souvent de grandes colonnes blanchies par la censure. La presse de province, - par souci de se poser face à la presse nationale?-, est, de beaucoup, plus censurée. L'avocat socialiste Viviani comptait « sur le bon vouloir patriotique de la presse (...) pour ne pas publier une seule information concernant la guerre, quelle que soit sa source, son origine, sa nature, sans qu'elle ait été visée

au Bureau de la presse établi depuis hier au Ministère de la Guerre ». Cet espoir un peu naïf méconnaissait ce qui, bien plus que la recherche de la vérité, bien plus que la recherche de l'information, bien plus que l'intérêt du pays, est le moteur du journaliste : l'attrait du « scoop » quel qu'il soit ! Vus sous cet angle, les difficiles rapports avec la presse de Georges Clemenceau, ex-directeur de journal devenu président du Conseil, prennent un tour plutôt amusant, pour ne pas dire ironique.

L'information, en France comme chez tous les belligérants, sera contrôlée durant toute la guerre. Les journaux devront composer avec le « communiqué du Grand quartier général (GQG) » rédigé par le très habile Jean de Pierrefeu⁴. Cette censure repose sur un principe louable de sécurité : ne jamais informer l'ennemi. Mais une de ses conséquences directes : éviter à tous prix de traumatiser l'opinion, provoque ce que l'on a appelé « le bourrage de crânes ». Et dans cet ordre d'idée, la France veut que la guerre ne soit meurtrière que pour l'Allemagne. Cette dernière n'est pas en reste : la guerre n'est meurtrière que pour la France !

Parallèlement se met en place le « *contrôle postal* » des correspondances civiles et militaires.

Échos

Défense interne

C'est Rome qui nous l'enseigne. Formé de toutes les sociétés secrètes irrédentistes auxquelles l'Entente doit la campagne italienne contre les neutralistes, le comité *di Difesa interna*, avec son emblème « *vigil et tacitus* », fait bonne garde à Rome contre l'espionnage, la contrebande de guerre et le germanisme. Il entrave tout ce qui va contre l'esprit de guerre. Il propage l'idée de nécessité de la guerre, conduite jusqu'à ses dernières conséquences.

Dans cette Rome nouvelle qui a fait un mariage de raison entre le passéisme écrasant de la *Urbs aeterna*, et le plus vaillant futurisme, dans la jeune Italie d'ardeur et de progrès, le soir du 24 mai, jour de la déclaration de guerre à l'Autriche, les interventionnistes, en la personne de M. Sanino, l'ingénieur célèbre, prenaient pour la défense interne, toutes mesures qu'ils jugeaient nécessaires pour juguler en Italie l'effort teuton qui ne démoré jamais.

Quant à nous, confiants comme saint Jean, nous allons, béatifiés d'avoir trouvé à exiger des naperasses en plus.

— AUREL.

L'Homme Enchaîné, lundi 13 juin 1916,
Anastasia a sévi en page une.

Le principe « fondamental » de cette censure est double. D'une part, aucune lettre tombée entre les mains de l'ennemi ne doit fournir le moindre renseignement à celui-ci. D'autre part, elle permet de démasquer, soit les espions transmettant des renseignements via les pays neutres, soit les Français fraudant l'embargo sur les marchandises à destination des puissances ennemies. Le Bureau central de la poste militaire se trouve à Paris, dans les locaux du Conservatoire national de musique⁵. C'est là que transite l'énorme quantité de courrier en provenance, et à destination, des militaires. On a peine à imaginer le volume du courrier expédié et reçu par les militaires au cours de la guerre. Les chiffres quotidiens moyens avancés donnent le vertige : 80 000 colis, 70 000 journaux, de 4 à 10 millions de lettres (selon les auteurs), 11 000 mandats postaux !!! Ces chiffres relativisent évidemment l'effet réel de la censure postale.

Les règles de fonctionnement de la censure sont identiques sur tous les fronts à partir du 25 juillet 1915. « Un service de censure de la correspondance militaire partante fonctionne : dans chaque bureau de payeur aux Armées, au principal cantonnement de chaque unité dotée d'un vagemestre commissionné ». La censure est exercée par un officier censeur au minimum. Toutes les lettres des soldats doivent être déposées ouvertes. Les censeurs choisissent, au hasard, ou sur renseignements, celles qu'ils vont examiner. Toute lettre irrégulière est retournée annotée à son expéditeur. Les lettres régulières sont frappées du timbre de censure, cachetées et expédiées.

La censure est votée par le Parlement français dès le 4 août 1914 et mise en place par le gouvernement de la République. Les militaires ne sont, ni les instigateurs, ni les décideurs en la matière. En outre, il faut rappeler que l'autorité militaire ne s'exerce, sous le contrôle du gouvernement, que dans la zone des combats. Toutefois, dire que les militaires n'aient pas été mécontents de la mise en place de la censure, est un euphémisme. C'est d'ailleurs le général Joffre, chef d'état-major général et commandant en chef des armées, qui, sous sa responsabilité et avec son état-major, concocte le règlement du 25 juillet 1915 portant sur la censure et l'organisation des services de censure.

Les autorités reprennent dès le début de la guerre, l'idée des cartes postales « franchise militaire » déjà mise en pratique lors de l'expédition de Madagascar. Pour le

gouvernement, il s'agit d'un souci de justice sociale, une sorte de compensation à la suppression des permissions. S'il existe 139 modèles dits officiels de ces cartes postales, les concessions privées ayant été généreusement accordées, le nombre total des modèles dépasse largement le millier. Il y a même eu des cartes postales pré-remplies concernant les dossiers sanitaires des blessés ! L'Imprimerie nationale est la première à créer des cartes intitulées « Correspondance des Armées de la République – carte en franchise ». Dès l'origine, sont édités deux modèles :

-le modèle A réservé et distribué gratuitement aux militaires ;

-le modèle B pour les familles de militaires, vendu d'abord 20 centimes le paquet de 10 cartes, puis, à compter du 8 décembre 1915, 15 centimes.

Afin de faciliter la tâche aux militaires, l'Imprimerie nationale créa même un modèle A Bis pré-rempli où le militaire n'avait qu'à écrire son adresse, celle du destinataire et rayer des formules au dos de la carte. Celle-ci a été reproduite dans *Le Bénon* n° 84. Elle était, dans l'esprit de ses créateurs, destinée au soldat fatigué, ou blessé, qui souhaitait donner des nouvelles sans avoir à écrire une lettre. Elle a, du reste, surtout servi aux blessés arrivant dans une ambulance ou un hôpital : elle avait là un côté très pratique car le blessé pouvait dicter à un voisin, ou une infirmière, les mentions à apposer sur la carte. Mais sa diffusion, au contraire du modèle A édité à plus de 400 000 exemplaires, a été, malgré tout, très restreinte. Les soldats lui préféraient de loin le modèle A où le verso était entièrement libre pour la correspondance. En envoyant deux, voire trois ou quatre cartes à la fois, on donnait de longues nouvelles à l'épouse, la mère, ou la confidente.

La censure n'a donc rien à voir dans ces modèles de cartes postales de correspondance militaire. Elles relevaient, bien au contraire, d'une intention très charitable et humaine, aider le soldat à correspondre. Cela dit, malgré tout, la carte devait passer le barrage du service de censure. Une longue pratique, et d'abondantes lectures de ces cartes, révèlent qu'une infime proportion d'entre elles sont censurées. La censure avait cependant un effet positif, mal utilisé certes mais tout de même intéressant. Grâce à elle, les autorités civiles et militaires prenaient le pouls de l'opinion publique et évaluaient le moral des combattants. Si les

rapports des services de censure avaient été mieux lus, et plus étudiés, nul doute qu'en 1917, un certain nombre de malheureux incidents auraient pu, sinon être évités, du moins être atténués.

Il faut donc rendre à Anastasie ce qui est à Anastasie, à la poste aux armées, ce qui est à la poste aux armées, et à l'histoire sa place. L'histoire n'est qu'un reflet de la vie humaine, et une vie n'est jamais toute noire, ou toute blanche. Elle oscille entre le gris très foncé et le gris très clair, donc comme l'histoire.

Didier Dutailly

Notes :

¹ André Gill, pseudonyme de Louis Alexandre Gosset de Guines (1840-1885), caricaturiste célèbre (*Le Charivari*, *L'Eclipse*), chansonnier au « Cabaret des Assassins de Montmartre » (devenu aujourd'hui *Le Lapin Agile*), peintre et illustrateur à ses heures ; eut quelques accointances, qui lui coûtèrent très cher, avec la Commune de Paris.

² René Viviani (1862-1925), né en Algérie, fit toute sa carrière politique en France, avocat, député socialiste, cofondateur de *L'Humanité* avec Jaurès, ministre à de nombreuses reprises entre 1906 et 1917, président du Conseil du 13.06.1914 au 29.10.1915 ; il a été le 1^{er} ministre du Travail d'un gouvernement français de 1906 à 1910.

³ L'article 7 de la loi sur l'état de siège (datant du 9 août 1849, cette loi a été abrogée le 21 décembre 2004) indique clairement : « Aussitôt l'état de siège déclaré, les pouvoirs dont l'autorité civile était revêtue pour le maintien de l'ordre et la police passent tout entiers à l'autorité militaire. L'autorité civile continue néanmoins à exercer ceux de ces pouvoirs dont l'autorité militaire ne l'a pas dessaisie. »

⁴ Jean de Pierrefeu (1883-1940), journaliste, blessé, inapte au front, promu sous-lieutenant, rejoint le GQG le 23.11.1915. Est le rédacteur du communiqué journalier du GQG de novembre 1915 au 11 novembre 1918. A publié ses souvenirs sur cette époque sous le titre « GQG secteur I ».

⁵ Alors installé au 16 de la rue de Madrid (8^e), dans les locaux de l'ancien Petit collège des Jésuites. (aujourd'hui à la Cité de la Villette).

Sources :

- Archives départementales de Haute-Savoie : censure et état de siège (1 M 108... et 1 M 125...).
- « Franchise militaire, de la bataille des frontières aux combats de Champagne, 1914-1915 », par Benjamin Simonet, Editions Gallimard, Paris, 1986.
- « Catalogues des cartes postales de franchise militaire 1914-1918 », 2 tomes, par Bertrand Sinais et André Weingarten, tapuscrit, 1983.

- « Histoire postale et militaire de la Guerre de 1914-1918 », par le Lt Colonel C. Deloste, Editions de l'Echangiste Universel, Bischwiller, 1968.
- « Le contrôle postal et télégraphique français durant la Première Guerre mondiale, 1914-1921 », par Jérôme Bourguignat, Académie de Philatélie, Paris, 2010.
- « La censure militaire et policière : 1914-1918 », par Maurice Rajsfus, Le Cherche-Midi éditeur, Paris, 1999.
- « The Cambridge History of the First World War » volume II, "The State", volume III, "Civil Society", edited by Jay Winter, Cambridge University Press, Cambridge, 2013 et 2014.
- « Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918, Édition du centenaire », sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker, Bayard Edition, Paris, 2013.

Les chemins de la Mémoire – Rando passages

C'est sous le signe de la transmission de la mémoire aux jeunes générations que le Comité haut-savoyard a voulu placer les différentes manifestations qui sont organisées dans le cadre du 70e anniversaire de la Libération. C'est ainsi que l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) du Genevois, sous l'égide de l'Éducation nationale, a organisé en mai à Saint-Julien des journées mémorielles qui s'adressaient à un nombreux public scolaire. Pas moins de 900 élèves, issus des écoles du Genevois, du Pays de Cruseilles et de Suisse voisine, ont pu parcourir ces anciens chemins de passage transfrontaliers que des passeurs de l'époque ont tant empruntés à leurs risques et périls pour transmettre des renseignements, pour sauver des vies... En bref pour construire la Libération du territoire. Ces élèves ont ainsi bénéficié d'une immersion *in situ* dans l'Histoire des passages de la frontière. De quoi frapper leur imagination et renouveler ainsi leur intérêt à l'Histoire. L'après-midi, au stade de la Paguette, différents ateliers axés sur des sujets historiques, scientifiques et sportifs permettaient aux enfants d'approfondir ces thématiques. Chants et danses clôturaient ces journées.

Signalons la participation d'authentiques témoins et acteurs de cette période, tel Gilbert Ceffa, fidèle adhérent de La Salévienne, qui a toujours à cœur de partager son expérience et ses souvenirs.

Le château de Pontverre à Cruseilles

À la fin du XI^e siècle, sur la crête rocheuse qui portait le château féodal des comtes de Genève en son extrémité, une maison forte fut bâtie. C'était la demeure de la famille de Cruseilles, vassale des comtes de Genève, famille qui atteignit son apogée pendant le règne de Guillaume 1^{er}, comte de Genève de 1178 à 1195. Le vicomte Hubert de Cruseilles reçut, en 1179, une petite subvention du comte de Genève au moment de la fondation de Pomier, pour le dédommager de la perte de ses droits sur la route passant le Mont-Sion. Cette famille s'illustra ensuite grâce au dominicain Aymon de Cruseilles qui fut évêque de Genève de 1268 à 1275. Pierre de Cruseilles, lui, fut prieur de la chartreuse de Pomier de 1286 à 1288.

La famille de Cruseilles s'éteignit dès le début du XIV^e siècle. La maison forte devint propriété, vers 1320, de la célèbre famille de Pontverre qui était une grande lignée féodale installée en Genevois, Chablais et Valais. À la suite d'arrangements familiaux, la maison forte de Pontverre à Cruseilles passa au XV^e siècle à la famille de Viry, puis à celle de Menthon-Beaumont jusqu'en 1560. Elle fut ensuite achetée par des bourgeois, les Roget.

Alors que les Pontverre ne possédaient plus la maison de Cruseilles, un membre de la célèbre lignée, alors établie en Valais, fit parler de lui et s'illustra dans la bataille entre Genève et Savoie. Le chevalier François de Montchenu, né vers 1500, plus connu sous le nom de Pontverre, prit la tête d'une ligue de partisans du duc de Savoie contre la ville de Genève. Les ligueurs se donnèrent le nom de Chevaliers de la Cuiller à l'issue d'un repas où ils firent le serment « d'avalier Genève ». Les membres de la Cuiller devaient être sujets du duc et portaient comme emblème une cuiller d'or ou d'argent. Soutenus par le duc de Savoie et l'évêque de Genève, les chevaliers de la Cuiller menèrent une succession d'attaques, d'enlèvements de convois de vivres et de marchandises. Ils pillaient, brûlaient les propriétés et bloquaient la ville. Souvent les Genevois traitèrent avec les gentilshommes, et conclurent des trêves qu'aucune des parties ne respectait. Ce fut pendant l'une de ces trêves que François de Pontverre fut massacré à Genève. Le 2 janvier 1529, alors qu'il traversait secrètement la ville, il fut reconnu, et le peuple, irrité des bravades continues de ce

personnage, se fit justice, sans prendre le temps de recourir à l'intervention des tribunaux.

La maison forte fut achetée en 1560 par un certain Guichard Roget, marchand drapier. Saint François de Sales était lié de grande amitié avec la famille Roget. Lors de ses visites à Cruseilles, vers 1597 et en 1606, il logea au château de Pontverre. En 1612, Gasparde Roget, fille de François Roget, apporta la maison forte et seigneurie de Cruseilles à la famille Quimier de Chambéry par son mariage avec François Quimier.

Cette famille, récemment anoblie, prit le nom de Quimier de Pontverre. L'un de ses membres fut célèbre pour avoir été le curé de Confignon, celui qui recueillit le jeune Jean-Jacques Rousseau le soir de son départ de Genève, en 1728. Originaire de Cruseilles où il était né le 5 décembre 1655, Benoît Quimier de Pontverre était renommé pour le grand nombre de conversions de protestants qu'il avait obtenues. Il envoya le jeune Jean-Jacques à Annecy auprès de Madame de Warens, à qui il écrivit : *« Je vous envoie J.-J. Rousseau, de Genève, jeune homme qui a déserté son pays ; il me paraît d'un heureux caractère... Tâchez de l'encourager à embrasser le catholicisme, c'est un triomphe quand on peut faire des conversions... »* L'auteur des Confessions, lui, blâma le prêtre de s'être conduit à cette occasion plus en dévot qu'en homme de bien et de ne pas l'avoir renvoyé dans sa famille, comme, pensait-il, il aurait dû le faire. M^{me} de Warens était rétribuée pour chaque conversion, celle de Jean-Jacques lui rapporta dix écus.

Sous le Premier Empire, la maison de Pontverre fut transformée en gendarmerie et en prison puis fut acquise par des particuliers. C'était toujours une tour décrite encore en 1865 par le baron Achille Reverat : *« Cette tour que l'on pénètre par un perron aux marches disjointes est habitée par un paysan. On y voit au rez-de-chaussée une immense salle voutée. Les fenêtres, qui vont s'ébrasant jusqu'à ne laisser qu'une étroite et longue baie en forme de meurtrière, sont percées dans des murailles d'une grande épaisseur. À côté sont amoncelés les débris d'anciens bâtiments. Toute l'esplanade est encombrée de tronçons de remparts au milieu desquels on a conquis quelques espaces cultivés en jardin. »*

Au XX^e siècle, elle appartient à la famille Bouille. Elle fut modifiée en lui ajoutant deux corps de logis mais, par manque d'entretien, elle était en mauvais état à la fin du siècle. Elle a été acquise, il y a quelques années, par les enfants Marlin-Gimel qui ont entrepris de grands

travaux pour lui redonner son lustre d'antan. Elle deviendra le siège d'une fondation dédiée à la protection et l'exposition des œuvres du peintre-émailleur Georges Gimel (1898-1962).

Josette Buzaré

Du Jura aux sources du Danube, voyages en terre celtique.

Exposition à Pontarlier

Pour comprendre l'histoire de la Haute-Savoie, il est indispensable d'observer les régions voisines. Voici une exposition sur les premiers Gaulois (période de Hallstatt ou Premier Âge du Fer, de 800 à 450 avant notre ère) dans le Jura franco-suisse, l'Alsace et le sud de l'Allemagne. Ces Gaulois pratiquaient l'élevage et l'agriculture. Les notables contrôlaient les voies de communication, les ressources naturelles, l'usage du cheval et les richesses. Des artisans leur fournissaient des objets de luxe. D'autres fabriquaient pour le peuple des objets communs, de grandes jarres pour les céréales, les légumineuses et la viande.

Ces Gaulois participaient à de grands courants commerciaux reliant la mer Baltique, la Gaule, l'Italie, la Grèce et l'Afrique. On a trouvé le fragment d'une poterie à figures noires faite dans les environs d'Athènes. Les Gauloises portaient des boucles d'oreille en or (africain ?). Sous un tumulus de Chaffois était enterré un superbe pommeau d'épée du VII^e siècle, blanc et rouge, d'ivoire et d'ambre. Des amphores étrusques contenaient du vin consommé dans les banquets et les cérémonies. Sur un tesson on lit un nom d'homme, « Pris », gravé de gauche à droite en lettres étrusques. Certains objets étaient des cadeaux offerts par des princes grecs ou étrusques. On commerçait aussi le sel. Ces peuples n'étaient pas repliés sur eux-mêmes, ils échangeaient des idées.

Sur leurs bijoux figurent parfois des motifs antérieurs à l'époque celtique, par exemple les rouelles. Ces anneaux de bronze avec des rayons internes symboliseraient le soleil. À Ivory, on a mis à jour une parure à pendeloques surmontée d'oiseaux, probablement un autre motif utilisé avant les Celtes. De plus en plus, les archéologues réévaluent à la hausse la continuité entre l'Âge du Bronze et l'époque celtique. On renonce à cette théorie selon laquelle les Celtes auraient massivement migré depuis le centre de

l'Europe et auraient « lessivé » les civilisations antérieures. On estime maintenant qu'ils sont des locaux dont la façon de vivre s'est peu à peu modifiée.

L'identité ? Elle évolue !

Quelques objets dénotent des pratiques magiques. À Courtesoult des bijoux se trouvaient accompagnés d'amulettes : coquillages, canines d'ours, os de chevaux et de bœufs, dents de castor... On suppose que les nombreuses parures en lignite (bracelets) étaient parées de pouvoirs surnaturels. C'était peut-être également le cas de l'ambre et du corail.

Les archéologues n'ont pas encore résolu toutes les énigmes. Au VIII^e siècle les tombes masculines sont riches (épées, vestiges de chars, rasoirs en forme de croissants...) alors que les tombes féminines ne contiennent que quelques pots et bracelets. Puis cela s'inverse. À partir de 620 la tombe féminine se trouve souvent au centre d'inhumations masculines. Ces femmes possèdent de riches parures alors que les hommes ne sont plus enterrés avec leurs épées. Ces dames étaient-elles des reines ? des femmes de chefs ? des prêtresses ?

Philippe Duret

Un château à Dingy en Vuache ?

La « seigneurie du Vuache », dont le « siège » était l'ancien château de Vulbens, a vu son histoire retracée par Frédéric Raynaud¹. En fait, elle aurait dû s'appeler « seigneurie de Vulbens » puisque dans les temps féodaux, ce fief de Vulbens appartenait à un certain Pierre de Vulbens, cité en 1239.

Ce qu'on devrait nommer la seigneurie du Vuache, c'est un franc alleu², dont le « château » se serait situé en hauteur, sur le flanc oriental du Vuache, sur le territoire de l'actuelle commune de Dingy-en-Vuache. Il devait remonter aux premiers temps de la féodalité, c'était sûrement un bastion très primitif, dont même les ruines n'ont pas laissé de traces.

¹ Frédéric Raynaud. *Le château et la seigneurie du Vuache : Haute-Savoie*. DARA 1992 (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes).

² Terre libre dont le propriétaire ne relevait d'aucun seigneur, par opposition au fief.

Paul Dufournet lui-même, s'opposant à Fenouillet et Blondel qui pensaient que Vuache signifiait « gué », de *vadum*, soutenait, lui, que le nom de Vuache avait été à l'origine celui d'un château situé sur le versant est de la montagne, avant de s'étendre tardivement, semble-t-il, à toute cette dernière. Selon lui, le nom venait plus sûrement du germanique *Ward*, *Vuata* (allemand actuel *wacht*) et signifiait poste de garde, observation. N'était-ce qu'une intuition ?

Certaines sources cependant nous laissent entrevoir l'historicité de cet alleu éponyme.

Une toponymie évocatrice

C'est en vain qu'on chercherait l'emplacement passé de ce château sur le cadastre français levé en 1870 qui n'a dénombré, pour cette commune, qu'une soixantaine de lieux-dits, alors que la mappe sarde de 1730 recensait pour le même terroir plus de deux cent vingt mas. Le lieu qu'on veut évoquer est actuellement recouvert sous l'appellation « Verdenne » (qui ne correspond même pas, elle, à sa localisation originelle). Il se situe à peu près à hauteur de l'autoroute, en amont de Raclaz-d'en-Haut. La maison-forte de Raclaz, que nous évoquerons plus loin, se situe plus en aval.

La mappe sarde, plus loquace donc, nous révèle ce mas nommé « Chattoille³ » selon la graphie piémontaise, qui se prononce localement « Chatolliet », tel que me l'a confirmé Jean Rosay († 2013). Bien sûr le terme évoque immédiatement un château, ici un petit château, du latin *castellum*, dont personne n'aurait gardé la mémoire. En patois « château » se dit « chaté ».

Cependant certaines formes anciennes, particulièrement celles tirées d'un terrier du milieu du XV^e siècle⁴ (1447) par Philippe Duret peuvent nous faire douter quant à un « château » : « En soche, damon de che Chatolliet, domin Chatellionel, Chartolliex, en Chatolliet, domont de Chastellionnet, supra domum dicti Chattolliex ». S'agirait-il seulement d'un anthroponyme ? ou simplement d'une maison surnommée ainsi ? D'autant plus qu'un autre terrier (1468) semble confirmer cette hypothèse : « su che Chatolliet », damont che Chatolliet », « au-dessus de la maison appelée

³ Écrit sans accent puisque le « e » final se prononce en italien.

⁴ Terrier en faveur de Richard de Montchenu, seigneur du Vuache, de Vulbens.

Chatolliet », « au-dessus de la maison du nommé Chatolliet, etc. ». Cependant, dans toute l'histoire que nous connaissons de Dingy, nous n'avons jamais relevé l'existence d'un patronyme tel que « Chatolliet ».

On peut supposer qu'au XV^e siècle, il ne restait plus qu'un bâti sans plus de rapport avec un château et que la famille qui en avait porté le nom avait disparu. Pas tout à fait cependant, car dans le terrier de 1468, on trouve une allusion aux « hoirs de Jehan du Vuache » !

D'autres formes, à peine plus récentes, apportent quelques autres précisions : « territoire de Doucin¹, lieu-dit es Trosset, » (1553) soit en Chastolliet (1689), « En champ Chattolliet et à présent Champ au Moyne² » (fin XVI^e siècle et 1638), « Lacguial autrement en Chattolliet » (1604). C'est cette dernière appellation, « Lacguial » qui nous donne une indication plus probante : du germanique *hagia*, signifiant haie vive, parfois clôture de bois, par agglutination de l'article, cette forme a donné *Lage*. M. de la Corbière³ écrit : « on note parfois la présence du toponyme « Aya » pour désigner soit un château (Léaz) ou une partie de celui-ci (Ballaison, Bonne, Hauteville), ce qui pourrait éventuellement évoquer un type primitif de défense formé par des haies ».

On peut donc imaginer que ce château du Vuache, très primitif, fit partie de ces multiples maisons fortes, châteaux, qui s'élevèrent dans le Haut Moyen Âge, au moment des invasions barbares, dans des endroits plutôt escarpés, dominants. À cet égard, on remarque que le château de Vulbens se situe en plaine, on peut donc imaginer son implantation plus tardive. Peut-être un cadet de la famille du Vuache s'établit-il là, à une époque plus pacifique; l'hypothèse n'aurait rien d'incongru !

¹ Ce pourrait-être une mauvaise graphie pour « Doncin » signifiant « seigneur ».

² L'appellation « champ au Moyne » peut évoquer l'abbaye de Chésery qui possédait quelques biens sur la paroisse.

³ Matthieu de la Corbière. *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*. Académie Salésienne 2002 p. 295.

Resterait-il un doute quant à l'existence de ce château ? La toponymie nous éclaire encore. Contigu à ce mas, en aval, la mappe sarde atteste d'un autre mas « Pomier Quallie⁴ ». Ph. Duret a relevé la forme « pomyer domyn » en 1447 ; en 1468, on relève « En Pommier Doucyuz⁵ » et « Pomier Doncyus ». Or, d'une part, Paul Guichonnet le rappelle, *pomarium* a désigné le verger avant de désigner le pommier, d'autre part le préfixe *dom* vient du latin *dominus* qui signifie « seigneur ». On sait de plus que seuls les nobles avaient le droit de planter *pomaux* ».

Ces deux mas semblent donc attester d'une ancienne propriété seigneuriale.

Les recherches en archives confirment l'existence de ce franc-alieu

Claude de Blancheville avait réuni sous son nom, les titres de

- seigneur de Faramaz dont il avait fait de la Tour primitive le château que l'on connaît encore aujourd'hui,
- seigneur du Vuache, par acquisition de la terre et juridiction en 1709 de l'ancienne seigneurie de Vulbens dont il ne restait que ruines du château.

Son fils François René acquérait la maison forte de Raclaz, alors dénommée maison haute, en 1714.

Sa mort en 1736⁶ donna lieu à un inventaire de tous ses biens et titres. C'est dans cet acte que l'on relève :

Reconnaissance passée pour l'affouage de la terre du Vuache le sept septembre 1344⁷, reçue par Joseph

⁴ Selon Ph. Duret, à juste titre, le terme « Quallie » pourrait venir d'une famille Magnin dite Caillet qui habitait Dingy aux XVI et XVII^e siècles

⁵ Probablement une mauvaise lecture pour « Doncyus ». Cependant G.R. Wipf *in* Noms de lieux des pays franco-provençaux, qualifie *doucy* d'éponyme gaulois *dun* qui équivaldrait à un nom de hauteur.

⁶ Inventaire de François René de Blancheville. ADHS. Tabellion de Chaumont 1736, fol 301 et suivants.

⁷ La date écrite dans l'acte est 1544 mais il ne peut s'agir que d'une erreur ; Philippe de Vienne, fils de Comteson de Noblenz, prête hommage pour le château de Vulbens au comte de Genève en mars 1344 (Pièce 431 de l'inventaire du Trésor des chartes de Chambéry).



Guilland du Vuache notaire, passée par Philippe de Vienne en faveur de Philippe du Vuache, sur parchemin.

Ainsi, preuve en est, non seulement la terre du Vuache appartenait à cette famille du Vuache et non aux Vienne, qui étaient successeurs des comtes de Genève et du chevalier Pierre de Vulbens seulement en ce qui concerne Vulbens, mais qu'en sus les de Vienne devaient hommage aux du Vuache.

Un autre titre retient notre attention :

Vente en faveur de noble François de Cusinens par Ademar du Vuache, le 27 avril 1468, M^e Humbert Perrot¹.

Qu'a donc vendu Ademar du Vuache ? Comme on l'apprend dans l'Armorial du comte de Foras, les Cusinens, (qui possédaient déjà la Tour de Faramaz), possédaient la maison forte de Raclaz et les droits y afférents qui occasionnèrent de tumultueux différends, particulièrement au XVI^e siècle. À cette époque, le puissant Marin de Montchenu, ferraillant sous la bannière de François 1^{er} et qui possédait le château de Vulbens, ne pouvait supporter qu'Antoine de Cusinens qui lui rendait l'hommage pour la Tour de Faramaz, fût tout à fait en dehors de sa juridiction pour le fief du Vuache. Mais Montchenu perdit tous ses procès à cet égard : lacérant de rage les procédures qui lui donnaient tort, en 1534, il se trouvait dans l'obligation de passer un accord avec Anthoine de Cusinens par lequel il renonçait à toute supériorité féodale sur le fief et biens de Cusinens dont la maison-forte, rière le Vuache². On imagine sans peine la rage du chevalier.

Si en 1468 il ne restait rien du château primitif, peut-être Ademar du Vuache n'a-t-il vendu que la terre et les droits. Que la maison forte de Raclaz, que l'on date du XV^e siècle, fut élevée par les Cusinens : détenteurs de ces anciens droits, ils étaient libres d'ériger sur leurs biens du Vuache tout édifice noble.

¹ Les archives d'État de Genève possèdent des registres de ce notaire mais je n'y ai pas trouvé cet acte qui nous intéresse.

² Armorial, article « Cusinens ».

La famille du Vuache³

Philippe (1344) et Ademar (1468) du Vuache, ce serait bien peu pour une dynastie !

En fait, il est probable que la famille se soit éteinte par les mâles car on les retrouve pratiquant le notariat à Genève, souvent sous le nom de « Guillent du Vuache », parfois « alias du Vuache ». On se souvient que l'acte de 1344 avait été rédigé par un certain notaire *Joseph Guilland*. Le notaire aurait-il épousé la fille du seigneur ? Ce fut une pratique courante... On retrouve ainsi :

Jean Guillent du Vuache († av. 1395), citoyen puis bourgeois de Genève, et même syndic en 1371, 1376 et 1386. En 1352, le comte Verd l'envoyait à Monthey. Il fut lieutenant ou vice-châtelain d'Allinges Neuf. Notaire impérial et de la Cour de l'évêque de Genève. Sa cousine, Florette du Vuache, avait épousé Pierre Papon, recteur des écoles grammaticales de Genève.

Ses fils : Jean († av. 1429), notaire, Guillaume notaire lui aussi et Robert du Vuache.

Les Archives de Genève conservent une partie des minutes des deux Jean : de 1382 à 1411.

À la troisième génération, nous avons deux Aymar (ou Ademar) et un Jean qui donnera naissance

en quatrième génération à un « domus Aymari de Vuachio, alias Colodi⁴ », vivant en 1464, probablement celui qui fit la vente à de Cusinens.

La dynastie s'éteint pour ce que nous en savons avec Pierre, le fils de ce dernier Aymar, reçu à l'évêché en 1485.

De façon éparse, on retrouve encore en 1305 Robert du Vuache, chapelain de l'évêque Aymon du Quart, Jacques du Vuache, chanoine à Saint-Maurice, cité en 1401 et 1415. L. Binz nous révèle aussi l'existence d'un Pierre du Vuache qui fut curé de Saint-Sigismond où il avait fondé une chapelle Notre-Dame.

Les archives de Genève conservent plusieurs actes concernant un Jean Guillent, de Vulbens

³ C'est grâce aux précieux manuscrits de Galiffe versés aux Archives d'État de Genève que nous avons l'essentiel de la généalogie de cette famille.

⁴ Collod, surnom d'Humbert de Maresto, époux de Peronette, fille de Jean II.



Sceau de Jean Guillent du Vuache (archives Saint-Maurice en Valais).

ou du Vuache, habitant Avusy, qui semble correspondre au Jean fils de Jean ci-dessus. Il était dans le négoce. Il s'est marié en 1432 avec Jeannette, petite-fille de Mermier de Rovorée, qui fut châtelain de Ternier. Dans une obligation datée de 1462¹, probablement peu avant son décès, dans le souci de protéger financièrement son épouse, il hypothèque ses propres biens, dont un chosal² de maison sis au territoire de Vulbens, biens situés « rière Tary³ ». Pas très loin du château de Vulbens où son frère possède également des terres...

Procédure au sujet du moulin de Johan du Vuache⁴ : truculent Moyen Âge !

Les archives de Genève recèlent bien des surprises quant à notre propre histoire. C'est au travers d'une procédure, dont nous ne connaissons pas les aboutissants, que nous apprenons que Jehan du Vuache, ci-dessus, possédait un moulin dont avaient hérité ses trois fils : Jehan, Guillaume et Robert. Ce moulin était situé à Genève, « près et au-dessous du pont du Rhône » et jouxtait le moulin de la Confrérie du Saint-Esprit. On ne sait pas pourquoi ce jour d'octobre 1396, « de nuit et à heure suspecte, soit dans le silence de la nuit, quelques malfaiteurs poussés par un esprit malin », ont forcé la porte d'entrée du moulin, ont scié quatre pièces appelées « telleres », qui soutiennent les roues et toute la machinerie et ont jeté le tout dans le Rhône. « Et ledit moulin est à ce point détruit et dolent qu'ils ne peuvent le réparer et le remettre en son état premier ». L'on soupçonne Laurent Chancy de Saint-Gervais, un sacré larron. « Depuis ledit moulin n'a pu ni ne peut plus tourner, ce qui est grand préjudice ».

Le jeudi après la Toussaint, soit une dizaine de jours plus tard, le moulin étant réparé sur les ordres du vidomne, Chancy et autres malfrats attaquent l'édifice où se tenaient Johan du Vuache fils, avec quelques charpentiers originaires du Vuache. Un des malfrats s'empara de son couteau « et par une fente entre les planches dudit moulin, il en frappa et blessa *mortellement* ledit Johan au bras gauche » (le terme *mortellement* est à relativiser puisque Johan est encore vivant des années plus tard).

¹ AEGE Notaires latins, tome V, fol 317.

² Maison en ruine.

³ Tary est le nom du nant qui sépare Vulbens de Chevrier.

⁴ AEGE PC 1^{ère} série, n° 1.

Le mardi après la saint Nicolas, passant paisiblement par la rue publique, Johan et un de ses oncles, Guillaume Germanz, sont agressés par Girard de Villy et des complices. L'oncle a été « deux fois atrocement et dangereusement blessé... de sorte que ledit est plus en espérance de mort que de vie ».

Les trois héritiers de Johan du Vuache adressent alors une supplique au comte de Savoie. Le comte, Amédée VIII, oui, celui-là même qui deviendra duc puis pape, « ayant grand déplaisir » du malheur de ses sujets, paraphe depuis Bourg-en-Bresse, un mandat de garde et sauvegarde des biens des orphelins, mandat que le vidomne de Genève publie dès le 24 décembre. Laurent Chancy a intérêt à se tenir à carreau ! Que nenni !

Le 14 mai 1397, bien qu'il eût reçu une amende de 60 sous genevois, et malgré la mise en garde du comte de Savoie, Laurent Chancy, « persistant dans sa malice et sa perversité », s'en vient avec quelques acolytes, arrache les meules en pierre et les jette à l'eau du Rhône en aval du moulin. Quant à l'anille (pièce en fer scellée dans une meule de moulin pour la renforcer)... Au clerc qui l'interroge, Chancy goguenard répond : « Compère, je l'ai cachée [l'anille] sous les bouges de mon four entre des pierres et personne ne pourra la trouver là ». Et aussitôt le clerc, entouré de moult témoins qui en porteront témoignage, se rend au domicile de Chancy et trouve l'objet au lieu indiqué !

La cour laisse dix jours à Laurent Chancy pour fourbir sa défense... avant la sentence définitive ; au besoin, il subira la question et les tourments. On n'en sait pas plus... Et on ignore tout des mobiles du coupable. C'en est frustrant !

Dominique Miffon

Le camp des Îles à Annecy – 1919

En 1919 à Annecy et Annecy-le-Vieux un camp de concentration reçoit des civils allemands et autrichiens. Pourquoi ?

Revenons en 1914. Dès le 1^{er} septembre le ministre de l'Intérieur donne ses ordres au sujet des civils austro-allemands vivant en France. En septembre/octobre, des femmes, enfants, vieillards et infirmes austro-allemands sont évacués en Suisse par Bellegarde. Les

instructions précisent que les protestataires seront ménagés pour éviter que la Suisse ne les refuse, au motif qu'il s'agirait non de rapatriements, mais d'expulsions.

Les hommes mobilisables dans leur pays (de 17 à 60 ans) devront se déclarer au commissariat ou en mairie. On les interne dans des camps officiellement appelés *de concentration* ou *d'internement*. Sur toute la guerre, il y en a 70. Ils se trouvent souvent dans les îles (Noirmoutier, etc.). 70 000 personnes environ y sont détenues ; début 1918 on compte encore 12 000 civils austro-allemands emprisonnés.

Plusieurs Austro-Allemands restent discrètement en France. Ils veulent conserver leur emploi, demeurer en famille, dans leur quartier. D'autres vivent à l'écart, tels cette Allemande de 79 ans, gouvernante chez la veuve d'un colonel russe ou ce vieil ébéniste allemand de Thonon. Les Françaises devenues allemandes par mariage se trouvent dans une situation délicate. Aline Charreire, française d'origine, a épousé le sous-gouverneur allemand des îles Samoa : il est interné en France et elle reçoit l'autorisation de se réfugier en Suisse. Il y a enfin des Alsaciens-Lorrains qui portent la nationalité allemande. N'oublions pas les déserteurs austro-allemands.

Certains Austro-Allemands sont hébergés par des Français, mais d'autres sont dénoncés par la mairie. Quelques-uns sont autorisés à rester. D'autres sont acheminés en Suisse ou dans un camp.

Construction du camp des Iles

Pendant la guerre certains civils austro-allemands, peu nombreux, sont donc régulièrement évacués par la ligne Bellegarde-Genève.

En avril 1918, les accords de Berne entre la France et l'Allemagne prévoient d'envoyer les prisonniers – surtout des militaires et parfois des civils – vers un régime de semi-liberté en Suisse. On envisage de construire deux camps et un lazaret entre le nord d'Annecy et le Fier, aux lieux-dits *Les Iles*, *les Pérouses* et *Champ Goviet* (un ancien terrain militaire). Les travaux commencent à l'été 1918, mais l'armistice rend caducs ces accords. Les prisonniers doivent (en théorie) revenir chez eux immédiatement et sans condition. En réalité la France les gardera encore un an. Une vengeance bête et méchante, une xénophobie d'État.

Aux *Iles* on ne construira qu'un seul camp, au nord, qui reste inoccupé durant l'hiver 1918-

1919. Le camp sud deviendra un cimetière et à l'emplacement du lazaret prévu on construira un stade.

En mai 1919 le ministère de la Guerre donne le camp au ministère de l'Intérieur pour qu'il serve au logement des civils qu'on se décide (*enfin !*) à rapatrier. Du 15 mai au 2 juillet 12 956 prisonniers civils y séjournent quelques jours avant d'être placés dans des trains en direction de Saint-Gingolph et de la frontière.

Le profil des prisonniers qui transitent

- Il y a des auteurs de délits (vols, vagabondage, coups et blessures...), mais ils représentent un faible pourcentage. Quelques prisonniers s'étaient fait remarquer pour « propos séditieux ».

- D'autres sont suspectés d'espionnage et de sabotage. À l'époque l'hystérie de *l'espionniste* fait des ravages. Or beaucoup de suspects bénéficieront finalement d'un non-lieu parce qu'aucune charge n'a pu être retenue. C'est le cas d'un professeur allemand de Genève qui est arrêté alors qu'il se promenait sur le Salève. Les discours sur « l'espionnage » doivent être considérés avec un recul critique.

- Parmi les prisonniers il y a énormément de personnes dont la présence ne menace pas les activités militaires : ceux qui auraient menti à l'administration, les débitants de boisson, des personnes sans papiers d'identité, les prostituées, ceux qui ont contesté un ordre, etc. Beaucoup sont détenus uniquement à cause de leur bulletin de naissance. On interne même des personnes vivant en France depuis plus de trente ans et qui ne parlent pas allemand. Certains ignorent leur nationalité ou s'en f... royalement.

Jules Wenner, bien qu'Allemand, est né à Paris en 1865 où il a toujours travaillé comme ébéniste. Comme il n'a pas abandonné sa nationalité, il est interné dans un camp. Ce Parisien sera ensuite déplacé en Allemagne, pays qu'il ne connaît pas.

André Guck, Allemand né à Genève, travaille comme ouvrier agricole à Gaillard depuis 1901. En 1914 il est évacué sur Annecy puis dirigé sur Bordeaux où on l'arrête en 1916. Il est envoyé en camp. Il parle mal l'allemand.

Joseph Pospisil est né en Bohême en 1887. Son père et son frère servirent comme soldats en Autriche. En France depuis 1909, il travaille comme ébéniste à la maison Kohn de Paris. Il sert à la Légion étrangère puis déserte quand son régiment combat au Maroc. Il est rattrapé et emprisonné. En mai 1917 il demande à être mis

à la disposition du préfet de Saône-et-Loire pour reconstruire les immeubles détruits. On l'emprisonne dans un camp.

Jean Helm est un Autrichien de Trieste (actuellement ville italienne). À l'âge de sept ans (1878), il arrive en France. Sa mère travaille comme couturière. Il habite La Garenne-Colombes. Longtemps il travaille comme charretier. Puis il sert cinq ans au 5^e régiment étranger. Il est arrêté en 1915 et va en camp. En 1919 il sera expulsé de cette France où il a toujours vécu.

István Riesz est né en Hongrie en 1887. Il s'engage dans la Légion étrangère en 1911 puis est libéré après cinq années de guerre en Algérie et quatre citations au combat. Revenu à la vie civile, il travaille comme employé de commerce puis est interné en 1917 parce qu'autrichien. En 1919 on l'expulsera.

Aladar Kuncz, jeune professeur hongrois, se passionne pour la littérature française, notamment Verlaine, Baudelaire, Mallarmé. Chaque été il séjourne en Bretagne et la déclaration de guerre le surprend à Morlaix en train de danser la gavotte dans un fest-noz. La fête finie, il retourne à Paris, mais faute d'argent il ne peut aller plus loin. Il erre dans les lieux qu'il chérit : le jardin du Luxembourg, la fontaine Médicis, la statue de Georges Sand... Finalement, sans un sou, il se présente à la police. Ce francophile passera cinq ans dans les camps de Périgueux, Noirmoutier, l'Île d'Yeu.

- Certains Alsaciens et Lorrains viennent de famille n'ayant pas opté pour la nationalité française en 1871-1872. Ils portent, parfois sans le savoir, la nationalité allemande.

Par exemple Eugène Gresse est né à Metz de parents alsaciens-lorrains mais n'est pas français. En 1902 il est incorporé dans la flotte allemande d'où il déserte en 1904. En 1914 il est arrêté alors qu'il travaille comme photographe à Saint-Quentin. Il ira trois années en camp.

- D'autres prisonniers sont des déserteurs ou insoumis des armées allemande ou autrichienne. Pour des raisons militaires et humanitaires, ils ne sont pas renvoyés dans leur pays, mais internés dans des camps.

- Il y a enfin des cas particuliers. En 1914 des Ruthènes et Polonais vivant en Amérique sont encouragés par leur ambassade à rejoindre l'armée austro-hongroise. Ils embarquent à New York à bord du *Nieuw-Amsterdam*. Le navire est arraisonné et arrive à Amsterdam le 2 septembre 1914. Les 1 500 passagers autrichiens sont emprisonnés en France. Libérés le 31 décembre 1919, ils traversent la Haute-Savoie.

Dans les camps on remarque aussi 59 personnes du *Düsseldorf*, un bateau à vapeur de la marine marchande allemande, capturé en mer Baltique en 1918 avec huit officiers, neuf sous-officiers, trente-six matelots et six passagers.

- De nombreuses nationalités sont présentes. 1919 voit s'effondrer l'empire austro-hongrois et apparaître de nouveaux États. Les prisonniers sont troublés et se réclament de nationalités diverses : Autrichiens proprement dits, Hongrois, Bohémiens (habitants de la Bohême), Roumains, Croates, Polonais, Tchécoslovaques, Bosniaques. Comme les jeunes États ne sont pas encore délimités, certains prisonniers revendiquent des appellations régionales : Dalmates, Ukrainiens, Transylvains (Roumains), Irrédentes (Italiens du nord-est). Dans le camp d'Annecy ces nationalités ne se mélangent pas. « *Leurs mutuelles relations n'avaient rien de cordial* », c'était « *une Autriche en réduction, aux nationalités variées et aux mœurs différentes* » disent les autorités.

- Les clivages sont aussi sociologiques. Les officiers de marine ne fréquentent pas le « petit peuple ».

La vie quotidienne au camp

Le trajet depuis l'intérieur du pays connaît des retards ferroviaires. Ces journées supplémentaires de transports coûtent cher et comportent des risques d'évasions.

Le 16 mai 1919, un convoi de Brest à Annecy s'arrête en gare. Sur le quai il y a foule. Un interné s'écrie « *espèces de sauvages ! Que voulez-vous encore faire de nous ? Vous nous avez cependant fait assez souffrir pendant quatre ans. Nous le dirons dans notre pays* ». Cet homme se nomme Joseph Ulamec, Croatie né en 1885 de parents cultivateurs. Avant la guerre il travailla neuf ans comme tailleur pour dames à la maison Maurice Mayer aux Champs Élysée (Paris). Interrogé, il nie s'être adressé aux gendarmes. « *Je ne nourris aucun sentiment de haine pour ce pays où j'ai travaillé de mon mieux. Cependant je ne garde guère un bon souvenir de ma captivité à l'Île Longue. La Croatie est, vous le savez favorable aux nations de l'Entente et elle a gagné son indépendance.* »

Ces rapatriés, depuis la gare d'Annecy se dirigent à pied vers le camp ; le trajet est choisi pour éviter les contacts avec la population. Seuls les bagages à main sont autorisés.

Le camp a la forme d'un trapèze d'un périmètre de mille mètres. Deux clôtures de ronces artificielles hautes de 5,25 m encadrent

un chemin de ronde. Les bureaux, l'infirmier, les douches et la cantine sont au centre. Les internés ne sortent du camp que pour les corvées et doivent être accompagnés. Ils peuvent se promener dans la cour.

Les repas sont préparés par François Lavy, hôtelier-boulangier. La ration quotidienne comprend de la viande de bœuf de qualité moyenne (150 g), 600 g de pommes de terre, 100 g de légumes secs et des potages. Le café est sucré à la saccharine. Le prix est de 4,75 F par personne et par jour.

Il y a quatorze baraques, chacune avec quarante lits. Des cloisons mobiles séparent les divers groupes. Des poêles au charbon apportent de la chaleur en hiver. Trois baraques de deux cents places chacune servent de cantine. La cantine vend des boissons : limonade, vin, bière, cidre, thé, lait, café... Une baraque sert de bureau ; on y a branché le téléphone. Une autre sert de cuisine. Il y a des latrines.

Le camp est dirigé par un commissaire spécial (police politique). Il a sous ses ordres un gestionnaire, un adjoint et deux interprètes en allemand. Quatre plantons servent de secrétaires, surveillent les corvées et font les courses. Huit gendarmes effectuent les tâches de police. Un poste de 10 à 20 soldats fait des rondes.

Marcel D. du 11^e BCA est interprète au camp. Dans la nuit du 14 au 15 juin 1919, avec un autre interprète, il boit avec les rapatriés G. et R., puis les accompagne à la maison de tolérance, avant de rentrer au camp. L'adjudant demande sa cassation.

Le journal *La Croix de Haute-Savoie* se montre dur. Les détenus auraient été choyés. « Douce France ! » écrit-il. Un article traite les prisonniers d'« oiseaux de mer indésirables » car les officiers avaient fait des réclamations, « comme tout boche qui ne renie pas sa race ».

Départ vers la Suisse

Le jour du départ chaque interné rapatriable porte une fiche fixée à la boutonnière ou à un bouton du veston.

Revenons à Aladar Kuncz, le jeune professeur hongrois évoqué plus haut. Le 15 mai 1919 il quitte le camp de l'Île Longue (Bretagne) pour être rapatrié. « À Annecy un camp modèle nouvellement construit nous attendait. Dans une

vallée alpestre, des baraques qui ressemblaient à des villas avaient été bâties ; il y avait de vrais lits, l'eau courante et de la viande tous les jours... Nous y restâmes 48 heures ; c'était peut-être insuffisant, après les cinq ans que nous venions de passer, pour emporter de la France « un agréable souvenir », comme le souhaita le sous-préfet, dans un cordial discours d'adieu qu'il nous fit ». Ce préfet goujat se nommait Adrien-Marc Nimier.

Certains prisonniers ne veulent pas être conduits en Allemagne ou en Autriche.

- Un interné du convoi du 22 mai s'évade au passage de la frontière parce que n'ayant plus d'attaches ni de famille en Autriche, il désire rester en France. Il est ramené.

- En 1919 la famille de Marie Schultz, hongroise, se plaint de sa disparition. Après enquête il semble pourtant qu'elle soit arrivée en Autriche.

- Alphonse Bibrower né à Constantinople de parents polonais, mais marié à une Française, ayant vécu à Marseille, demande à rester en France.

Le 2 juillet 1919 le camp d'Annecy est vidé. Au total les frais se montent à 71 100 F. Le 26 juillet le camp est remis au Génie. L'armée manque d'hommes pour contrer les tentatives de vols. Il faut se débarrasser du matériel. Les mairies d'Annecy et de Passy se déclarent intéressées par quelques baraques. On donne à l'Association des Mutilés et au receveur des Contributions indirectes les vêtements et denrées restantes. La vente du gros matériel (barbelés, tables, bancs, baraques) a lieu en février 1921. En 1924 l'armée acquiert quelques parcelles afin de tracer une route d'accès au camp : l'actuel *Chemin du Génie militaire*.

Une vilaine page de l'histoire de France vient de se clore.

Philippe Duret

Sources :

ADHS 4 M 159, 160, 321 et 322, 2 O 376, 2 R 4, 8 R 114.

J. Cl. Farcy, *Les camps de concentration français*, Anthropos 1995.

J.-N. Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans les camps d'internement du Finistère, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 109-4 | 2002.

A. Kuncz, *Le monastère noir*, 1937, pp 18 et 292.

P. Lanternier, *L'histoire des casernes à Annecy*, Cahiers du mardi du Vieil Annecy, n° 6.

À LIRE, VOIR ET ENTENDRE

Publications de Savoie et d'ailleurs

Les arbres du Salève racontent leurs histoires par **Pierre Schaefer**. L'auteur, photographe et conteur, nous fait partager sa passion pour des arbres du sommet du Salève, pris à toutes les saisons et agrémentés de contes poétiques. 132 p. 25 €.

Annecy : la ville du Thiou et ses ponts. Plan-guide historique par **Francine Brachet Rolland**. Plaquette des ponts d'Annecy sur le Thiou avec sa documentation historique ; en vente 8 € chez l'auteur, 20 rue André Gide 74 000 Annecy.

Une immigration alpine à Lavaux aux XV^e et XVI^e siècles, Lombards, Faucignerans et Chablaisiens par **Jean-Pierre Bastian**. De nombreuses familles de Morzine, Aulps, les Gets, Sixt, Viuz-en-Sallaz... ont émigré vers Lavaux dont celle de l'auteur. Très intéressant, concerne tout particulièrement le Chablais et la Faucigny avec liste, date et nom des familles émigrantes. Bibliothèques historique vaudoise n° 137. 2012. 257 p.

Histoire de l'usine du Giffre par **Alain Dubin**. Avec cet ouvrage, Alain Dubin nous fait vivre une page saisissante de notre histoire locale. Documenté, agrémenté de photos inédites, l'ouvrage retrace sur près d'un siècle l'histoire mouvementée d'une entreprise qui a produit du carbure de calcium et qui, à son apogée, avec la production d'aciers spéciaux, était devenue l'une des premières mondiales. L'usine a cessé son activité en avril 1994, laissant derrière elle le souvenir encore vivant de ses bienfaits et de ses méfaits. Recherche historique autant qu'enquête sur le terrain, cet ouvrage passionnera les amateurs de l'histoire des hommes sur ce territoire particulier de la Haute-Savoie. Éditions Le Tour. 2014. 119 pages. 20 €. En vente à La Maison de la Mémoire, Viuz-en-Sallaz.

Histoire de bornes – La frontière entre le Valais et la France par **Olivier Cavaleri**. Le tracé de la limite internationale entre la Haute-Savoie et le canton du Valais est l'héritage d'une histoire millénaire dont les bornes-frontière font office de

témoins, gravés des vicissitudes passées. Royaumes, duchés, comtés, républiques et abbayes se sont succédé sur la limite laissant, chacun, quelques blasons ou inscriptions comme marques de leurs souverainetés passées ou présentes. À travers vingt-deux randonnées, ce guide propose des itinéraires de marche et de savoirs dans le cadre majestueux des Alpes pennines : une aventure passionnante pour le corps et l'esprit !

Éditions Slatkine. 312 p. 34 CHF.
Renseignements : www.histoiredebornes.ch

Colloque

La Suisse dans la grande guerre : colloque organisé du 10 au 12 septembre au Château de Penthes à Genève. Renseignements sur www.penthes.ch

À découvrir sur l'internet

Homme et loup. 2 000 ans d'histoire

http://www.unicaen.fr/homme_et_loup/

Résultat d'une enquête nationale de douze années conduite par le Pôle rural de l'université de Caen, ce site rend compte des relations souvent conflictuelles entre l'homme et le loup. Un premier volet vient d'être mis en ligne : il porte sur les attaques de loups prédateurs sur l'homme. En l'état actuel de la recherche, près de 9 000 victimes – 1 650 patronymes sur 1 100 communes – ont ainsi pu être enregistrées du Moyen Âge à 1918. La navigation sur le site permet de retrouver de la parentèle qui aurait été la proie du carnivore, ou encore de voir le nombre et les identités des victimes par commune. Ainsi, concernant les loups du Genevois (1748-1752), on en trouve six à Savigny, quatre à Viry, dix à Valleiry, etc. [Pour ma part, j'ai eu la stupéfiante révélation que ma petite voisine de six ans, Christine Métrallet de Jurens – voisine dans l'espace lieu même si l'espace temps nous sépare – avait été la proie du loup...D.M.]

Un atlas permet de tout savoir, par exemple sur la Bête du Gâtinais ou encore celle du Pays d'Othe, sur les lieux des « crimes » selon les siècles... À visiter.

Expositions

Yvoire

La Châtaignière – Rovorée : Défilé Alpin... la mode et la montagne du XVIII^e siècle à nos jours.

L'exposition retrace l'évolution du costume de montagne de la fin du XVIII^e siècle à nos jours, sous la forme d'un défilé chronologique, depuis l'ascension du mont Blanc par Horace-Bénédict de Saussure jusqu'aux tenues innovantes du futur, certaines imaginées par les créateurs comme Jean-Charles de Castelbajac.

L'exposition aborde également une approche thématique à travers les supports commerciaux ou certains métiers de la montagne. Le parcours est ponctué d'éclairages sur des pièces « mythiques » telles que le pull rouge d'Henri Thiolière ou un fuseau d'Armand Allard, mais aussi par des photographies d'art (Doisneau, Lartigue).

Pour plus de renseignements : 04.50.72.26.67 ou www.culture74.fr

Jusqu'au 31 octobre 2014.

Aulps

Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps : Crimes et châtements en Chablais : Lieux de justice du temps jadis.

Le Chablais, il y a quelques centaines d'années : comme ailleurs, de dangereux délinquants remettent en cause la paix sociale et doivent donc être punis. Ces voleurs, meurtriers ou sorciers évoluent dans un univers empli de signification où tout fait sens. Une fois capturés et jugés, des sites spéciaux sont réservés pour les supplicier. Gibets, bûchers ou simples échafauds...

Ces lieux sont souvent situés à l'écart des maisons et aux confins des seigneuries, mais les gens de justice s'accommodent aussi d'une rue passante, d'un pont ou d'une place... Leur mémoire semble aujourd'hui perdue... Totalement perdue ? Pas tout à fait... L'historien Arnaud Delerce et le photographe Jean-Marc Kuntz vous invitent à une étrange balade en seize photographies et seize textes audios à la recherche de ces anciens lieux de justice. Hors des sentiers battus, voici un pont à Sciez, un

replat à l'entrée d'Abondance, un oratoire à Saint-Jean-d'Aulps ou un champ à Perrignier. Ces endroits paraissent aujourd'hui si ordinaires et si paisibles !

Jusqu'au 30 novembre 2014.

Thonon

Château de Ripaille : Passion du Léman – De Diday à Baudin, tableaux du Léman 1850-1950.

L'exposition, proposée par la Fondation Ripaille, célèbre la beauté de la nature lémanique et de ses paysages. La grande partie de ces tableaux sont présentés pour la première fois au grand public et sont issus d'une collection privée appartenant à un passionné du Léman, de yachting et de beauté. L'intérêt de l'exposition est à la fois historique et ethnographique et de plus esthétique. Le Léman y apparaît comme un trésor.

Jusqu'au 10 novembre 2014.

Veyrier

La Mansarde : De 1722 à nos jours – Il était une fois des cartes.

Veiry, Vairi, Veiri, Vairier, Veirier, Verrier, Veyrier... autant de noms pour un même lieu à travers le temps. Cette exposition raconte un petit bout d'histoire de la commune au moyen de cartes topographiques, de photos aériennes, de documents toponymiques des chemins, de photos anciennes et récentes, d'instruments de mesure ainsi que d'une présentation de la Zone Franche. Veyrier, et peut-être n'est-ce pas là son dernier nom, dévoile au présent son passé et vous invite à imaginer son futur.

Du 18 septembre au 5 octobre 2014.

Genève

Musée d'art et d'histoire de Genève : Rodin – L'accident. L'aléatoire.

Père de la sculpture moderne, Auguste Rodin (1840-1917) a ouvert la voie à des artistes majeurs du XX^e siècle. S'il a marqué les esprits par sa valorisation du fragment, de l'inachèvement, il a également renouvelé le médium en y introduisant la notion d'aléatoire et d'accident. Rodin, acceptant les fruits du hasard, intègre à sa démarche artistique des éléments qui ne doivent rien à son initiative personnelle. L'accident devient processus créatif.

Bénéficiant de la participation exceptionnelle du Musée Rodin, l'exposition, qui explore un thème nouveau, présente, autour de La Muse

tragique, don de Rodin au Musée d'art et d'histoire, près de quatre-vingts sculptures.

Jusqu'au 28 septembre 2014.



Cabinet d'arts graphiques du Musée d'art et d'histoire : *Satires – Caricatures genevoises et anglaises du XVIII^e siècle.*

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Genève voit naître plusieurs artistes au talent satirique avéré, tels Jean Huber l'Ancien ou Wolfgang-Adam Töpffer. La France est alors le premier modèle de l'art « sérieux » pour les Genevois, mais ce sont les productions anglaises qui nourrissent leur verve comique et parfois féroce critique à l'égard des mœurs, de la politique ou de la religion de leur temps. Si le lien entre les artistes locaux et leurs illustres contemporains anglais, tel William Hogarth, a souvent été souligné par les historiens de l'art, jamais il n'a été présenté au public sous la forme d'une exposition. Le Cabinet d'arts graphiques se propose de combler cette lacune.

Jusqu'au 31 août 2014.



Carouge

Musée de Carouge : *Repas de fête – Balade historique et gastronomique.*

Événement convivial par excellence, le repas de fête accompagne et marque des moments particuliers du calendrier, certaines solennités religieuses ou encore des anniversaires personnels ou historiques. L'exposition propose une balade gourmande sur ce thème et une plongée dans un monde de saveurs, tout en

abordant l'évolution des formes de sociabilité liées au repas.

Jusqu'au 14 septembre 2014.

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DE LA SALÉVIENNE	1
Agenda	1
Site internet La Salévienne	1
Recherche co-webmaster !	1
Journées 2014 du Patrimoine	2
Nouveaux membres	2
CONFÉRENCES	2
Le sauvetage médical aérien	2
La modernité ordinaire. Maurice Novarina	5
Il y a 200 ans, les armées napoléoniennes	7
BIBLIOTHÈQUE	9
CARNETS D'HISTOIRE	10
Rendons à « Anastasie »	10
Les chemins de la Mémoire	13
Le château de Pontverre à Cruseilles	13
Du Jura aux sources du Danube,	14
Un château à Dingy-en-Vuache ?	15
Le camp des Îles à Annecy – 1919	18
À LIRE, VOIR et ENTENDRE	22
Publications de Savoie et d'ailleurs	22
Colloque	22
À découvrir sur l'internet	22
Expositions	23

RÉDACTION

Jean-Yves Bot, Josette Buzaré, Didier Cervellin, François Déprez, Marielle Déprez, Philippe Duret, Didier Dutailly, Dominique Ernst, Gérard Lepère, Claude Mégevand.

Responsable de la publication : Dominique Miffon.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :

LA SALÉVIENNE – 4, ancienne route d'Annecy - 74 160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Téléphone : 04 50 52 25 59

Courriels : la-salevienne@wanadoo.fr (président) — nadine.cusin@sfr.fr (administration)

Site Internet : <http://www.la-salevienne.org>

N° ISSN : 2107-2930